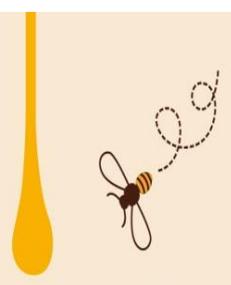




**SOUS LE HAUT PATRONAGE DE
MONSIEUR LE MINISTRE DE
MADRP**



**FORUM NATIONAL
DE L'APICULTURE
DE L'ALGÉRIE**



**L'ABEILLE
RESSOURCE
STRATÉGIQUE
UNIVERSELLE POUR LE
DÉVELOPPEMENT LOCAL,
LA BIODIVERSITÉ
ET LA SÉCURITÉ**

**CHAMBRE NATIONAL
DE L'AGRICULTURE D'ALGER
27-28 JANVIER 2016**

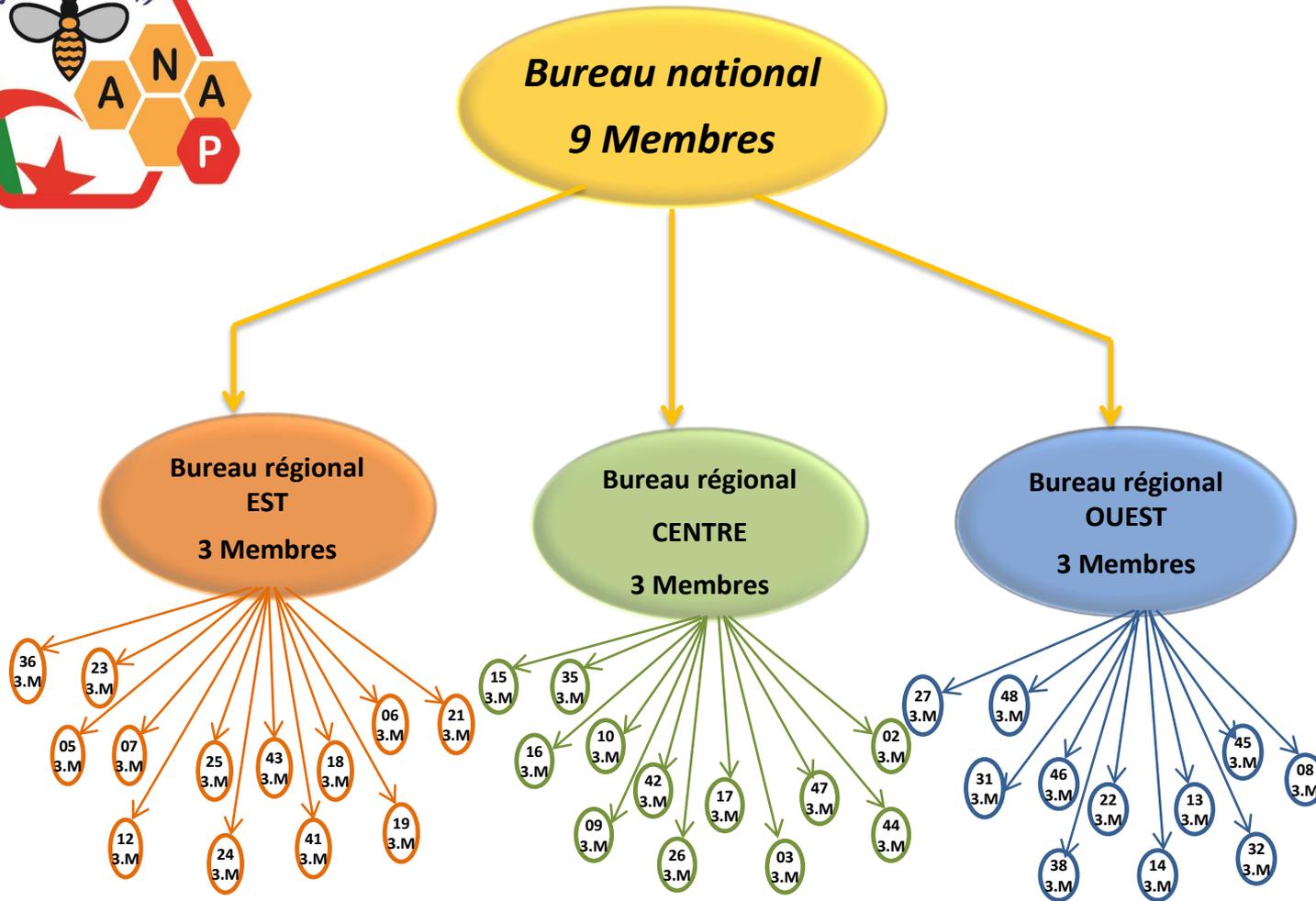


La stratégie de développement de l'apiculture nationale de l'Algérie 2016-2019

Presenté par Mohammed HAMZAOUI Président de l'ANAP



ORGANIGRAMME ANAP



Bureau national

Bureau régional

Coordinateur de wilaya

Conseil régional

Conseil national

APICULTEURS



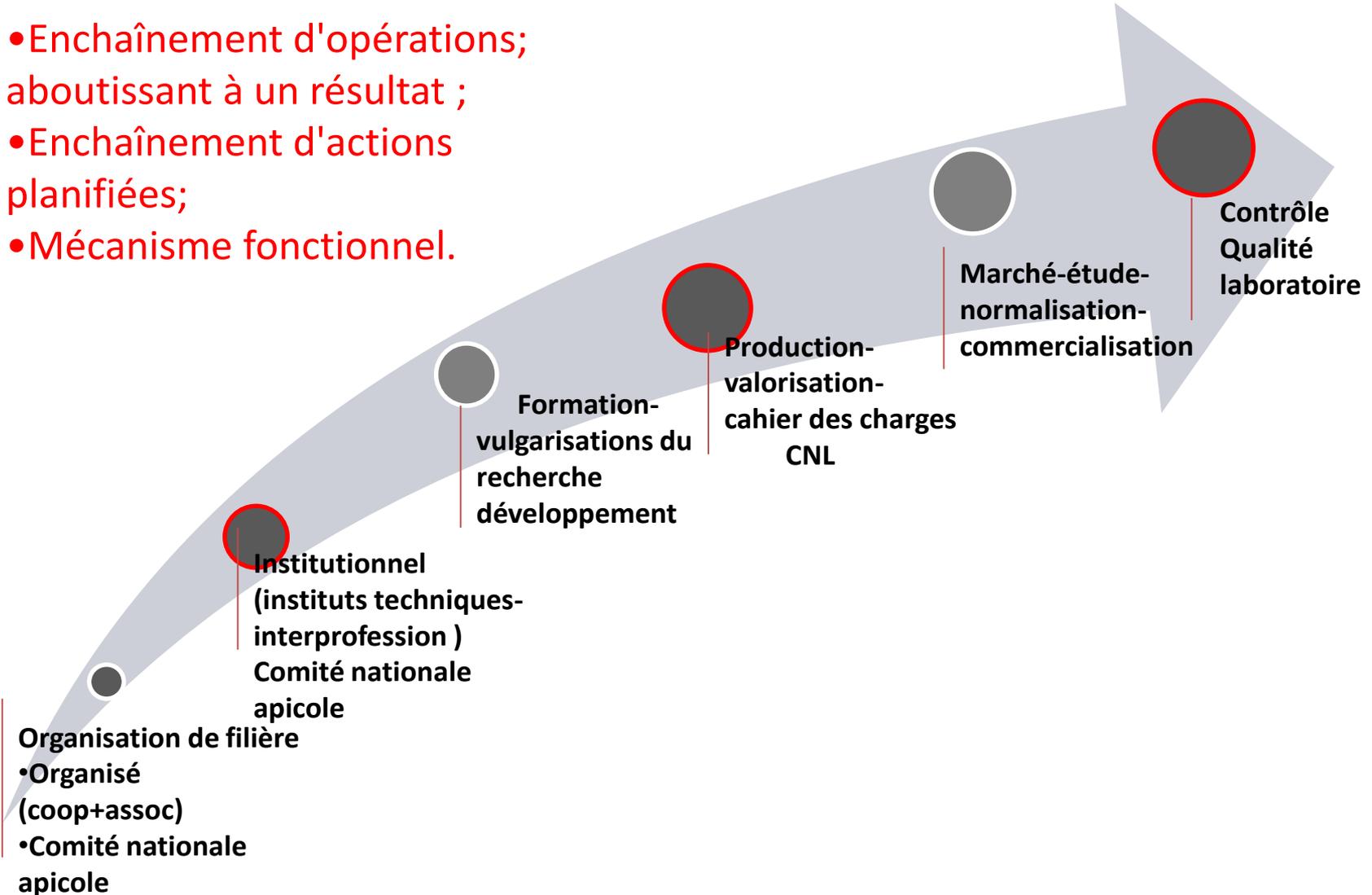
INTRODUCTION

- L'ANAP a animé plusieurs réunions de travail avec les apiculteurs professionnels, sur le territoire national, depuis sa création en 2015.
- Les échanges ont porté sur la situation actuelle de la filière, les moyens de consolider son développement et l'élaboration du programme des activités des professionnels à mettre en œuvre pour réaliser le plan de développement de l'apiculture nationale entre 2016- 2019.
- Aussi, il s'agit de partager une vision à travers la définition d'une feuille de route et la mise en place d'un plan d'action à l'effet de relancer et moderniser la filière apicole à l'horizon 2019, où les professionnels sont acteurs de leur propre développement.



Processus pour un développement harmonieux de la filière apicole nationale

- Enchaînement d'opérations; aboutissant à un résultat ;
- Enchaînement d'actions planifiées;
- Mécanisme fonctionnel.





Propositions :

Organiser la filière apicole

- Organiser les différents segments de la filière et veiller à ce qu'elles pratiquent effectivement leur activité en conformité avec la législation en vigueur;
- Donner de la crédibilité aux outils d'identification de l'apiculteur (carte d'exploitant agricole, agrément sanitaire...);
- Installer le comité apicole national, notamment en lui confiant un rôle consultatif dans le suivi du plan d'action ministériel;
- Reconnaître le comité apicole comme l'interlocuteur filière auprès du ministère, et l'associé à l'élaboration et à la mise en œuvre du programme national apicole de développement durable;
- Favoriser, à terme, la constitution d'une interprofession;
- Créer un observatoire technico-économique de la filière, ayant pour objectif la constitution d'une base de données représentative et évolutive de la situation apicole;



Organiser la production et le marché

- Loi sur l'origine du miel;
- Harmoniser et actualiser la législation nationale sur les miels;
- Réaliser une étude sur le marché du miel en Algérie (les différents circuits de la production nationale, l'importation, de la transformation jusqu'au consommateur final);
- Organisation des surcircuits de commercialisation des produits nationaux de la ruche en amont et en aval, dans une démarche du respect de la traçabilité des produits ;
- Lutter contre le marché informel, en favorisant la professionnalisation des apiculteurs à exercer leur activité en conformité avec la législation en vigueur afin d'assurer la qualité et la traçabilité de leurs produits;
- Organiser les circuits de distribution de vente du miel avec les grandes surfaces, en créant des espaces réservés aux produits algériens de terroirs
- Renforcer les contrôles dans le marché du détail, en mettant en place des outils qui permettent de déterminer, la traçabilité des produits commercialisés et leur qualité;

- Organiser et participer aux salons et des foires nationaux et internationaux pour faire connaître les miels de nos terroirs ;
- Améliorer la plus value des produits, promouvoir, labéliser, en faisant appel au comité national de labellisation ;
- Travailler en étroite collaboration entre chercheurs et apiculteurs (analyse, valorisation, promotion des miels locaux).
- les producteurs doivent élaborer pour chacun de leurs produits, un cahiers des charges leur permettant d'avoir une meilleure garantie de leur qualité;
- Œuvrer à l'installation de laboratoire de certification ;
- Accompagnement par les institutions publiques des organisations professionnelles qui s'investissent dans la collecte et la commercialisation des produits de la ruche et notamment dans la mise en place d'un laboratoire qui doit permettre d'effectuer les analyses préliminaires avant de réceptionner les produits de chez les producteurs ;
- Renforcer le contrôle de l'utilisation des produits phytosanitaires nocifs à l'environnement et à l'abeille;
- Faire un travail de sensibilisation et d'éducation avec les établissements scolaires sur les produits de la ruche ;
- Collaborer avec ALGEX à la recherche de possibilités pour l'exportation de certains miels ; (aides à l'exportation vers des niches porteuses) ;



Mettre en place une filière compétitive d'élevage de reines et d'essaims

- Permettre aux apiculteurs de pouvoir vérifier dans leurs travaux d'élevage avec l'aide des laboratoires spécialisés le type d'abeille existante dans leurs ruchers (*Apis mellifera intermissa* , *Apis mellifera sahariensis* , ou autre), par l'étude de la variabilité morpho-géométrique ailère(...);
- Renforcement de la filière élevage de reines et d'essaims par la mise en place d'ateliers d'élevage et de sélection dans les exploitations apicoles éligibles (cahier des charges), pour leur permettre à terme une meilleure maîtrise des lignées productives. Un certain nombre de pépinières vont pouvoir diffuser le progrès génétique dans le marché des essaims , à l'usage d'augmenter le rendement à la ruche et accroître le cheptel national;
- Construire un schéma de sélection établi avec les spécialistes suivant les critères de : production de miel, nettoyage, essaimage, douceur,...)
 - Constituer un dossier de reconnaissance du statut de race menacée pour l'abeille et la mise en place de conservatoires régionaux;



- Organiser des centres régionaux d'amélioration et de diffusion génétique d'abeilles;
- Encourager la production régionale de reines adaptées à l'écotype local (en améliorant la rentabilité de cette activité);
- Conforter les conservatoires régionaux et les réseaux d'éleveurs de reines et d'essaims...;
- Organiser l'insémination artificielle (étudier la possibilité de créer un ou deux centres d'insémination artificielle au niveau national), et la rendre disponible pour un maximum d'éleveurs;
- Assurer la production de colonies dans un calendrier correspondant à la demande des apiculteurs. Des circuits courts peuvent permettre d'assurer la qualité des produits;
- Développer les techniques de conservation des reines pendant l'hiver.



Mieux former et installer les apiculteurs

- **Les professionnels doivent être considérés comme acteur incontournable dans l'élaboration du référentiel de la formation et de la vulgarisation du métier d'apiculteur;**
- **Aide à la création de rucher école dans les coopératives et les associations apicoles qui rependent au cahier des charges de la formation, le rucher-école est un outil pour la formation mais aussi pour d'autres aspects:**
 - lieu d'échange et de partage d'expériences entre apiculteurs
 - site de démonstration (outil pour la vulgarisation d'une nouvelle technique, un nouveau traitement...)
 - site de ressources (documentation....)
 - conseil et assistance, à travers notamment les dispositifs de parrainage (entre apiculteur débutant et apiculteur expérimenté)



- Renforcer les compétences professionnelles sur des formations pointues telles que l'insémination artificielle, la sélection des populations d'abeilles locales, la pathologie apicole, la technologie des miels ; Savoir faire en marketing, La santé de l'abeille et intoxication chimique, La compréhension du fonctionnement des facteurs de production,
- Favoriser l'organisation de séminaires, forums nationaux annuel de l'apiculture ;
- Aide à la création de rucher école dans les coopératives et les associations apicoles qui rependent au cahier des charges de la formation ;
- Rédiger et diffuser un guide de bonnes pratiques apicoles.



Recherche développement

- Lancer des appels à projet de recherche sur l'apiculture et faire évaluer l'excellence scientifique des projets de recherche présentés dans le cadre des PNR.
- fédérer des équipes de recherche autour des thématiques suivantes (biologie et physiologie de l'abeille, élevages des abeilles, production de miel et autres produits de la ruche, écotoxicologie, pathologies et thérapeutique, sécurité sanitaire des produits).
- Contribuer au développement de la filière apicole en Algérie par la formation d'étudiants de niveau Licence Professionnelle, au profil adapté aux attentes des opérateurs de la filière.
- Multiplier les conventions entre les scientifiques et les professionnels qui traitent de la problématique de développement de l'apiculture nationale ;



EN SAVOIR PLUS

- Toufik Relizane (aissatouf70@yahoo.fr)
- Omran Mebarek (mebarek_omran@yahoo.fr)
- Nafaa Mostaghanem (nafaa124@hotmail.fr)
- Khezradji Islam (khezradji.islam@gmail.com)
- Hardi Dahmane (dahmanehardi@yahoo.fr)
- Aguini Nasralddin
(ismaail_nasralddin@yahoo.com)
- Mohamed HAMIL (a1000miels@hotmail.fr)
- Mohammed HAMZAOUI
(apisnationale.pro@gmail.com)

MERCI!